

La mer et ses enjeux : quelques controverses

30 juin 2022

La *Revue d'anthropologie des connaissances* consacre son dernier numéro à des « controverses maritimes ». Les conflits liés à l'exploitation des ressources halieutiques sont traversés par des enjeux de connaissance : évaluation des stocks de poissons, modélisation des écosystèmes et chaînes trophiques, mesure des impacts de la pêche, etc. Si certaines « causes » ont connu une médiatisation importante, comme la chasse au phoque ou l'interdiction des filets dérivants, les débats restent le plus souvent une affaire d'experts, et peu visibles du grand public. N. Reyes et M. Airaud (IRD) [s'intéressent](#) ainsi à une controverse peu connue, celle sur les Dispositifs de concentration de poissons (DCP) dérivants. Ils sont apparus dans les années 1980, pour faciliter la concentration des bancs de thons. Il comporte deux parties : un radeau (figure ci-dessous), sous lequel les poissons à la recherche de nourriture se regroupent, et une balise géo-localisée, équipée d'un échosondeur pour mesurer la taille du banc.

L'article suit « les vies multiples » de cet assemblage : préparation sur les quais d'Abidjan, largage en haute mer, récupération après les coups de pêche. Les informations récoltées permettent aux capitaines de diriger leurs navires et aux scientifiques d'alimenter leurs modèles des écosystèmes hauturiers. Les DCP vivent aussi dans les médias, où ils sont critiqués, notamment par des ONG qui dénoncent les dommages aux tortues et autres grands animaux.

Assemblage d'un DCP (à gauche, traînes déroulées ; à droite, empilement de radeaux)



Source : *Revue d'anthropologie des connaissances* – Crédits photographiques : Manon Airaud

Les auteures reviennent sur l'encadrement de leur utilisation par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT). Dans un premier temps, l'Asie et ses palangriers (navires pêchant à la ligne) se sont opposés à l'Europe (Français et Espagnols pêchant au filet). Par la suite, un consensus a émergé : décision est prise de continuer à utiliser les DCP, mais en limitant leur nombre. En effet, ceux-ci permettent d'évaluer les ressources disponibles, de contrôler les rendements et « potentiellement, d'améliorer la durabilité de la pêcherie ». L'enjeu devient alors de s'accorder sur un plafond de DCP mis à l'eau par navire.

Comment fixer de bons quotas pour éviter une surpêche ? Cette question est au centre d'un autre [article](#), sur la controverse liée à l'effondrement des stocks de morues au Canada. Si la gestion du ministère des pêches est régulièrement mise en cause, des incertitudes demeurent sur le rôle prédateur des phoques. Le dossier comporte aussi

un texte sur un projet de parc d'éoliennes off-shore en baie de Saint-Brieuc et sur les méthodes élaborées par des associations de protection de l'environnement issues du monde du surf pour évaluer la « valeur non marchande » des vagues.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : [Revue d'anthropologie des connaissances](#)